



Procès-verbal de la sortie du dimanche 3 septembre 2023 aux Verrières

C'est par une belle journée ensoleillée que nous quittons Mézières à 8h00 tapante en autocar pour notre grande course, destination Les Verrières (NE).

Trajet par la France pour atteindre le lieu-dit La Planée en-dessus des Verrières. Là, nous attendent Frédéric Brand et ses fils, propriétaires de la forêt pérenne (autrement appelée forêt jardinée) que nous allons découvrir aujourd'hui.

A notre arrivée, nous prenons les 9 heures préparés par la famille Stettler.

Vers 10h, les participants sont répartis en trois groupes qui visitent successivement les stands animés par Frédéric Brand et ses fils Jules et Ulysse en compagnie de la charmante Mia. Ils nous donnent de nombreuses informations sur l'histoire de la forêt avec un quizz très amusant, l'entretien du massif et la gestion financière du bois.

Chaque groupe passe ainsi de l'un à l'autre des stands à l'aide d'une carte topographique de la forêt. A ce jour, il semble que nous n'ayons perdu personne en route.

Cette forêt pérenne de quelques 88 ha est extraordinaire à regarder avec sa diversité et est entretenue avec passion. Nous découvrons qu'elle est le refuge de la gélinotte, oiseau de la famille des tétraonidés, qui ressemble à la perdrix. Elle est quelque part la protégée des lieux et de nombreux aménagements lui sont dédiés, notamment les couloirs d'envol et les flaques d'eau où elle vient s'abreuver.

Après cette visite passionnante, les participants se voient offrir par la famille Brand une dégustation de six différentes absinthes.

Puis, nous reprenons la route en direction de Buttes pour notre repas au restaurant chez Katon à La Robellaz. Montée spectaculaire en autocar. Nous avons fait fermer la route car il est impossible de croiser le long de cette petite route de montagne sinueuse.

A La Robellaz, nous recevons un accueil chaleureux de Katon et de son équipe. Dehors sous les arbres, l'apéritif à l'absinthe est très agréable, qui plus est, avec une vue magnifique.

Le repas est servi aux 67 participants et invités présents dans la nouvelle grande salle du restaurant, magnifiquement aménagée et insonorisée. Les discussions vont bon train et l'ambiance est excellente.

Après avoir dégusté une salade mêlée, suivie d'un rôti neuchâtelois (avec saucisson au milieu) accompagné de légumes et de rösti. Un délicieux soufflé à l'absinthe finit de nous convaincre que cet alcool est délicieux sous toutes les formes.

En fin de repas, notre Président Julien Perey ouvre l'assemblée générale.

Il remercie les membres de leur présence. Il excuse entre-autres Daniel Ruch, pris par des obligations à l'Abbaye de Mézières, ainsi que Blaise et Lise Vuille. D'autres membres se sont excusés auprès du secrétaire.

Il mentionne les nouveaux membres : Jean-François Rod (excusé aujourd'hui) et Corinne Chenoz. Apparemment, il n'y a pas d'autres nouveaux membres.

Il demande une minute de silence à la mémoire de nos membres disparus ; notamment le papa de Yves Rapaz.

Il explique ensuite sa démission de la Présidence de notre association, après un mandat de 5 ans.

Il donne ensuite la parole au secrétaire Jean-Marc Pouly pour la lecture du procès-verbal de la sortie 2022. Procès-verbal qui ne demande aucun commentaire ; il est approuvé par l'assemblée.

Il demande leur rapport aux vérificateurs des comptes Louis Piliard et Philippe Oulevey. Ceux-ci remercient le caissier pour la tenue des comptes. Le bilan au 30.06.2023 laisse apparaître un bénéfice de CHF 6'670.80, la caisse se monte à CHF 145.- et le CCP à CHF 15'741.33. Les comptes sont approuvés par l'assemblée. Les vérificateurs sont reconduits pour 2024. Yves Rapaz est nommé suppléant.

Le caissier rappelle les CHF 5 par mois facturés par PostFinances pour la gestion du compte. Il demande à l'assemblée de pouvoir analyser la possibilité de travailler avec un autre établissement avec moins de frais. L'assemblée lui octroie ce mandat. Le caissier demande également que le paiement par QR Code soit privilégié, les paiements au guichet générant des frais. Le montant peut être modifié sans problème.

Concernant l'élection du comité, le Président indique que, selon les statuts de l'association, les membres du comité sont nommés pour 3 ans rééligibles. Le prochain mandat court de 2023 à 2026. Aucune proposition individuelle de membre n'est faite par l'assemblée.

Le comité propose donc les membres suivants, acceptés par acclamation de l'assemblée :

- Président : Jean-Marc Pouly de St-Barthélemy
- Secrétaire : Fabienne Cabanes de Ropraz
- Caissier : Jean-Marc Cabanes de Ropraz
- Membre : Jean-Marc Stettler de Ropraz

Le rôle de Vice-Président sera à reprendre en 2024, car il n'a pas été précisément abordé lors de cette assemblée.

Jean-Marc Stettler demande à remettre la préparation des 9 heures à un autre membre. Avec nos remerciements, Pascal et Silvia Stucki de Ropraz se portent volontaires pour la reprise de cette activité hautement stratégique.

Nous remercions chaleureusement Jean-Marc et Josiane Stettler pour leur engagement et les excellentes collations, assurées à chacune de nos sorties pendant de nombreuses années.

Concernant la sortie 2024, aucune proposition individuelle n'est faite par l'assemblée. Le comité se charge de choisir un lieu et, selon les statuts, de contacter le garde-forestier en charge du lieu.

Divers et propositions individuelles : aucune lors de l'assemblée, mais en aparté, un membre propose de retourner à l'Hongrin lors d'une prochaine grande sortie.

Le comité prévoit d'adresser un sondage à tous les membres permettant d'identifier les attentes et les propositions.

L'assemblée est ensuite levée par le Président. Il remercie à nouveau la famille Brand pour sa contribution, ainsi que l'équipe de La Robellaz pour l'excellent repas.

Jean-Marc Pouly remercie également M. Rey (ami de Frédéric Brand) pour sa collaboration dans la recherche du lieu de repas.

Vers 16h30, nous reprenons l'autocar pour le retour par les pâturages, Les Cluds, St-Croix et Yverdon-les-Bains. A notre arrivée à Mézières, le chauffeur Nazin Krasniqi de Lavaux Voyages est chaleureusement félicité et remercié pour la conduite remarquable, en particulier la montée vers la Robellaz et la descente des Cluds.

Journée magnifique qui laisse des sentiments de satisfactions. A l'année prochaine...

Le Président
Julien Perey

Le Secrétaire
Jean-Marc Pouly